

**CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
AMIENS MÉTROPOLE**

10529143

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 29/05/2024  
Retour Préfecture : 29/05/2024
**Séance du jeudi 23 mai 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 96

Date de la convocation (affichée à la porte du siège d'Amiens Métropole, publiée sur le site internet et adressée aux conseillers) : 17/05/2024

Début de la séance : 18H06

Fin de la séance : 20H50

Quorum : 49

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**
**Séance présidée par : A.GEST**

**Objet :** 49 - Projet d'extension du pôle Jules Verne sur les communes de Boves, Glisy et Blangy-Tronville. Avis sur le dossier de création de la ZAC Jules Verne II et sur son évaluation environnementale.

**Membres présents :** MM. GEST, DESSEAUX, Mme FOURÉ, MM. RENAUD, FOUCAULT, Mme PINON, M. MERCUZOT, Mme DELÉTRÉ, MM. PENAUD, SAVREUX, GUÉANT, DUFLOT, DUFOUR, MAQUET, Mme SAVARIEGO, MM. DÈCLE, Mme VERRIER, M. BIENAIMÉ, Mme RODINGER, M. LORIC, Mme BOUCHEZ, MM. RIFFLART, DOREZ, Mmes DEVAUX, HAMADI, CLECH, DERIVERY, LE CLERCQ, M. STENGEL, Mmes ROY, GALLIOT, BRUNEL, MM. LHERMITTE, RIFFIOD, Mme DELAHOUSSE, MM. PRADAT, BARA, VOULMINOT, Mme DESBUREAUX, M. DÉCAVÉ, Mme NOUAOUR, M. BAÏS, Mme DELATTRE, M. DESCHAMPS, Mme BOCHÉ, M. DESPERELLE, Mme GIRARD, MM. LAVIALLE, MOLLIENS, Mme ROUSSEL, MM. TAUFOUR, CAPRON, Mme TREFCON, MM. BOQUET, DEMARET, BARDET, ABET, Mme DUBREUCQ, M. OURDOUILLE, Mme DOURNEL-GARAT, MM. VITRY, TONNELIER, JOVELET, BOCQUILLON, Mme DJAROUNE, M. EVRARD, Mme ZOUINI (siège pour la commune de Sains-en-Amiénois), M. FIN, Mme FERRARO, M. VIGNOLLE, Mme RAMBOUR, M. BUSON, Mme CRINON, M. DARRAGON, Mme ROSE-TÉTU, MM. LELEU, JEUNIAUX.

**Membres empêchés :** M. DOMISE (pouvoir à M. GEST), Mmes BEN MOKHTAR (pouvoir à Mme GALLIOT), BOHAIN (pouvoir à Mme BRUNEL), VAGNIEZ (pouvoir à Mme LE CLERCQ), MM. DE JENLIS (pouvoir Mme DEVAUX), JARDÉ (pouvoir Mme DELÉTRÉ), M. PIOT (pouvoir à M. RENAUD), Mme VANDEPITTE (pouvoir à M. LAVIALLE), M. GUÉRIN (pouvoir à M. LHERMITTE), Mme LAVALLARD (pouvoir à M. RIFFIOD), M. SANGLARD (pouvoir à Mme BOCHÉ), Mmes BECKER (pouvoir à M. PRADAT), BELLINA (pouvoir à M. DESCHAMPS), MM. CHAMPION (pouvoir à Mme RAMBOUR), DUMEIGE (pouvoir à M. DUFOUR), THÉVENIAUD, Mme VILLIERS se sont excusés. M. VINDEVOGEL, Mme MARCHAND.

M. BARA est arrivé à 18H09 (point n°4.1), MM. DUFLOT et SAVREUX sont arrivés à 18H10 (point n°4.2), Mme FOURÉ est arrivée à 18H13 (point n°4.2), Mme DERIVERY est arrivée à 18H16 (point n°4.2), MM. LORIC et VOULMINOT sont arrivés à 18H17 (point n°4.2), Mme NOUAOUR est arrivée à 18H29 (point n°4.2), M. RIFFLART

# CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION AMIENS MÉTROPOLE

## Séance du jeudi 23 mai 2024

### Point n° 49

(pouvoir à M. MERCUZOT) est arrivé à 18H37 (point n°4.3), M. STENGEL (pouvoir à Mme SAVARIEGO) est arrivé à 18H46 (point n°11), Mme ROSE-TÉTU (pouvoir à Mme GIRARD) est arrivée à 18H48 (point n°12), Mme DUBREUCQ est arrivée à 19H (point n°35), Mme BOUCHEZ (pouvoir à M. DUFLOT) est arrivée à 19H15 (point n°44), Mme ROY (pouvoir à M. SAVREUX) est arrivée à 19H47 (point n°49).

M. BAÏS (pouvoir à Mme NOUAOUR) a quitté la séance à 18H55 (point n°33), Mme ROSE-TÉTU (pouvoir à Mme GIRARD) a quitté la séance à 19H30 (point n°49), Mme VERRIER (pouvoir à Mme BOUCHEZ) a quitté la séance à 19H33 (point n°49), M. DEMARET a quitté la séance à 19H57 (point n°55), M. ABET a quitté la séance à 20H41 (point n°73), Mme DEVAUX (pouvoir de M. DE JENLIS) a quitté la séance à 20H44 (point n°75).

Marc FOUCAULT donne lecture du rapport suivant

# CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION AMIENS MÉTROPOLE

## Séance du jeudi 23 mai 2024

### Point n° 49

Objet : Projet d'extension du pôle Jules Verne sur les communes de Boves, Glisy et Blangy-Tronville. Avis sur le dossier de création de la ZAC Jules Verne II et sur son évaluation environnementale.

Le pays du Grand Amiénois a approuvé son Schéma de Cohérence Territorial (S.C.o.T.) en décembre 2012. Le volet économique de ce document prévoit une extension du Pôle Jules Verne (constituée des ZAC Croix de Fer et Jules Verne), d'environ 130 hectares, située sur les communes de Glisy, Boves et Blangy-Tronville.

Aussi, la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens Picardie (C.C.I.A.P.) a pris en 2017 l'initiative de la création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), Jules Verne II sur les trois communes précitées.

Par délibération n°16 en date 3 juin 2021, le conseil de la communauté d'agglomération Amiens Métropole avait émis un avis favorable sur un premier projet de dossier de création de ZAC portant sur un périmètre de 73 hectares environ situé sur le territoire des 3 communes susvisées.

La C.C.I.A.P. a depuis décidé, en concertation avec les services de l'Etat et les acteurs locaux, de réduire le périmètre de la ZAC Jules Verne II à 56 hectares environ dans l'objectif d'appliquer les principes de sobriété foncière issus de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) du 20 juillet 2023.

Par courrier en date du 27 mars 2024, la C.C.I.A.P sollicite donc l'avis d'Amiens Métropole, au titre de l'article R311-4, sur le nouveau dossier de création de la ZAC Jules Verne II et sur son étude d'impact.

Dans un contexte de raréfaction de l'offre foncière à destination économique sur son territoire (et ce pour l'ensemble des typologies et des surfaces d'activités), Amiens Métropole souhaite continuer à attirer des investissements productifs, créer des emplois et stimuler l'activité économique locale. A ce titre, le développement de cette nouvelle ZAC Jules Verne II est déterminant pour Amiens Métropole afin de créer les conditions idéales et optimales d'accueil d'entreprises industrielles ou de services à l'industrie en :

- positionnant le territoire amiénois au meilleur niveau par rapport aux offres foncières concurrentes dans la perspective de l'implantation de projets nationalement et internationalement mobiles,
- offrant une réponse adaptée aux projets de développement des entreprises locales,
- contribuant à la réussite des secteurs d'activités et clusters stratégiques se traduisant par la création de nouvelles usines, le développement de technologies innovantes, ou encore la modernisation des infrastructures industrielles.

# CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION AMIENS MÉTROPOLE

## Séance du jeudi 23 mai 2024

Point n° 49

Deux emprises ont d'ores et déjà été identifiées dans cette future ZAC Jules Verne II pour d'une part, accueillir la première usine de batteries sodium-ion développée par la société TIAMAT pour laquelle un contrat d'implantation au sein du pôle Jules Verne a été approuvé par délibération de la communauté d'agglomération n°5 en date du 21 mars 2024 et d'autre part, permettre l'extension du site de l'entreprise IGOL, fabricant français d'huile et lubrifiant moteur dont le siège est installé à Amiens.

C'est pourquoi,

### LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 311-1 et R 311-4,

Vu le code de l'environnement et notamment son article L. 122-1,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Amiénois approuvé le 21 décembre 2012,

Vu le courrier de la C.C.I.A.P. du 27 mars 2024, sollicitant l'avis officiel d'Amiens Métropole sur le dossier de création de la ZAC Jules Verne II,

Vu le dossier de création de la ZAC Jules Verne II comprenant les documents suivants :

- un rapport de présentation,
- un plan de situation,
- un plan de délimitation du périmètre,
- le régime de la taxe d'aménagement,
- L'étude d'impact et ses annexes,
- L'avis de la MRAE en date du 23 décembre 2023,
- Le mémoire en réponse de la C.C.I.A.P. en date du 7 mars 2024 à l'avis de la MRAE.

### DÉLIBÈRE

Article 1 : il est émis un avis favorable sur le dossier de création de la ZAC Jules Verne II comprenant l'étude d'impact.

**CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
AMIENS MÉTROPOLE**

**Séance du jeudi 23 mai 2024**

**Point n° 49**

Article 2 : le président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Non-participation au vote : 0

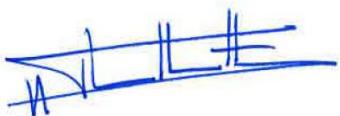
Abstention : 0

Nombre de suffrages exprimés : 92

Majorité : 47

Contre : 0

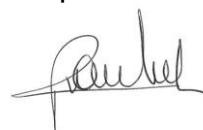
Fait à Amiens,



**Thomas LHERMITTE**

Secrétaire de séance

Adopté à l'unanimité



**Alain GEST**

**Page 3**